

Image not found or type unknown



pensions alimentaire et garde d'enfant

Par **albertini**, le **01/06/2010** à **21:20**

je suis actuellement sans emploi depuis septembre 2009 suite à une liquidation judiciaire. depuis novembre 2009 je suis dans l'impossibilité de continuer à verser la pension alimentaire à mon ex compagne d'un montant de 130€ mensuel en sachant que je perçois actuellement le RSA ainsi que les allocations logement pour un montant total de 649€.
En prenant compte que je suis locataire d'un T2 pour un loyer de 550€ par mois hors charges. Suis-je dans l'obligation de verser la pension alimentaire à mon ex conjointe ?